

CHAUFFEUR C – DISTRIBUTION

Nous sommes en pleine évolution et actifs dans les secteurs suivants:

- Vêtements
- Distribution (marchandises palettes) – option colis ADR
- Matériau d'isolation
- Régime alimentaire
- Pain et banquet
- Congélateur....

MUST HAVE:
PERMIS DE CONDUIRE C VALIDE
CODE 95 ET EXAMEN MÉDICALE

Infos supplémentaires via notre site internet : www.bellevue-nv.be

PROFIL:

- Le réseau routier belge n'a pas de secrets pour vous
- Vous êtes motivé et vos collègues et clients peuvent compter sur vous
- Vous avez une mentalité pratique
- Se lever tôt n'est pas un problème pour vous
- Un travail varié, chaque client - entreprise, chaque trajet et donc chaque jour est différent
- Même dans une situation difficile, vous gardez votre patience et votre professionnalisme
- Peut-être en possession d'un certificat ADR ou désireux de l'obtenir
- Vous habitez de préférence dans la région Erpe Mere - Ninove - Wetteren et/ou Drongen

Les chauffeurs ayant une expérience de conduite limitée (ou qui viennent d'obtenir leur permis de conduire C) ont également une chance et une formation approfondie avec nous.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI:

- Livraisons/enlèvements auprès de divers clients, selon un horaire de transport prédéterminé
- Vous êtes responsable du chargement et du déchargement corrects de votre camion, en tenant compte de la sécurité du chargement
- Vous êtes (si nécessaire) responsable du retour des europalettes vides et/ou vidanges
- Vous vérifiez l'état technique de votre véhicule et contactez votre employeur en cas de défauts techniques
- Vous suivez attentivement les procédures applicables, la législation des transports (temps de conduite et de repos, prélèvement kilométrique, etc.) et les instructions des répartiteurs / nos clients

AVANTAGES:

- Flotte récente (DAF – IVECO – RENAULT) - toutes équipées de boîte de vitesses automatique
- Propre camion (ne change pas constamment de camion)
- Le système de 3, 4 ou 5 jours est négociable (pas de travail le week-end)
Ou seulement le week-end
- Possibilité de ramener le camion à la maison
- 20 jours de vacances et 6 ADV (jours de compensation)
- Assurance hospitalisation (après 6 mois de service)
- Pécule de vacances et prime de fin d'année
- Rémunération correcte et ponctuelle selon PC140.03
- Ambiance de travail agréable et familiale avec des collègues qui font plaisir